

A.S.B.L. FEDERATION ROYALE BELGE DE NATATION
(numéro d'entreprise 0409.395.428)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE 2012 – EXERCICE 2011
JEUDI 26 AVRIL 2012 A 19.00 HEURES
TRIBUNES VIP DE LA GANTOISE AA GENT, BRUILOFTSTRAAT 42, A 9050 GENTBRUGGE

La séance est ouverte sous la présidence de monsieur Michel LOUWAGIE qui souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

Il a été convenu de commencer la séance avec Point 2. de l'ordre du jour (admissions et démissions de membres) afin d'accepter préalablement les nouveaux mandataires au sein de l'Assemblée Générale.

1. Appel nominal des mandatés de la Fédération Francophone Belge de Natation, de la Vlaamse Zwemfederatie et de la Fédération Royale Belge de Natation

Sont présents:

FÉDÉRATION ROYALE BELGE DE NATATION:

Michel LOUWAGIE – président FRBN;
Wouter GEORGES – secrétaire-général FRBN; (pas mandaté)
Christian LIPPENS – conseiller juridique; (pas mandaté)

VLAAMSE ZWEMFEDERATIE:

Conseil d'Administration

Johnny VAN DER STRAETEN – vice-président
Bart DEWULF
Martin DEMEESTER

Membres

Ronny BUGGENHOUT
Robert VAN HECKE
Maurice VAN DE VOORDE

FEDERATION FRANCOPHONE BELGE DE NATATION:

Conseil d'Administration

Paul EVRARD – vice-président
Arthur VANDER BEKEN
Christiane DE SCHEPPER

Membres

Francis MERCIER
Marc TOPPET
Cathy VANKEMEULEN

Est excusé comme représentant de la Fédération Francophone Belge de Natation:

- madame Laurence LAMBREMONT (ayant donné procuration à madame Christiane DE SCHEPPER)

Est excusé comme représentant de la Vlaamse Zwemfederatie:

- madame Inge STUYCK (ayant donné procuration à monsieur Johnny VAN DER STRAETEN)

Le secrétaire-général Wouter GEORGES passe au contrôle du droit de vote qui présente 15 votants valables. Par conséquent 10 voix sont requises pour une majorité de 2/3 et 8 voix pour une majorité absolue.

2. Admissions, démissions et exclusions de mandataires

Fin de mandat et démissionnaire:

Gerard JANSSEN – Dirk CALUS – Georges STRAETEMANS – Jean FINET

Sont candidats comme nouveaux mandataires régionaux:

Johnny VAN DER STRAETEN – Bart DEWULF – Marc TOPPET – Maurice VAN DE VOORDE

Ces mandataires sont admis par l'Assemblée Générale.

3. Approbation des notules de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 19 mai 2011

Pas de remarques par écrit. Les notules sont approuvées.

4. Approbation du rapport de gestion 2011

Pas de remarques par écrit. Le rapport de gestion est approuvé.

P. EVRARD s'informe de la possibilité de l'introduction des interpellations par les clubs au sujet du fonctionnement de la fédération nationale. En principe c'est déjà possible via leur Conseil d'Administration régional et via leurs délégués régionaux au sein de l'Assemblée Générale FRBN.

5. Situation financière de l'association en 2011 et rapport des vérificateurs aux comptes.

Le bilan et le compte d'exploitation de l'exercice 2011, établis par le secrétaire-général Wouter GEORGES, ainsi que le rapport des vérificateurs aux comptes ont été envoyés à tous les membres avec l'ordre du jour. Pas de remarques par écrit. Toutefois le président M. LOUWAGIE tient à préciser quelques dépenses et/ou recettes spécifiques. Wouter GEORGES donne lecture du rapport des vérificateurs aux comptes.

L'Assemblée Générale décide d'approuver le bilan et le compte d'exploitation et félicite le secrétaire-général Wouter GEORGES pour l'excellente et judicieuse tenue des livres et pour son travail préparatif au budget 2012.

6. Décharge aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes pour l'année 2011.

L'Assemblée Générale donne décharge aux administrateurs ainsi qu'aux vérificateurs aux comptes pour l'année 2011.

7. Désignation de quatre vérificateurs aux comptes et deux suppléants pour l'exercice 2012.

Les messieurs Kris VAN ERUM et Hein DE WITTE (suppléant: Joachim HOEBEECK) sont de nouveau désignés comme vérificateurs de la Vlaamse Zwemfederatie.

Les messieurs André HIERNAUX et Jacques MASSCHELEIN sont de nouveau désignés comme vérificateurs de la Fédération Francophone Belge de Natation.

L'Assemblée Générale a officiellement entériné ces désignations.

8. Élection du Président National.

Monsieur Michel LOUWAGIE, président sortant, est rééligible. Aucune autre candidature n'a été introduite.

L'Assemblée Générale procède au scrutin. C. LIPPENS est désigné comme scrutateur. Il y a donc 15 votants valables.

Monsieur Michel LOUWAGIE est réélu à l'unanimité pour un nouveau mandat de 2 ans.

9. Approbation proposition de budget 2012.

Le budget proposé par la Conseil d'Administration est examiné et plusieurs précisions sont données par le président M. LOUWAGIE et par le secrétaire-général W. GEORGES. Ensuite le budget proposé 2012 est approuvé par l'Assemblée Générale.

10. Entérinements Conseil d'Administration.

Les membres suivants sont confirmés dans leur mandat pour une durée d'un an :

Paul EVRARD – Arthur VAN DER BEKEN – Christiane DE SCHEPPER – Johnny VAN DER STRAETEN – Bart DEWULF – Martin DEMEESTER

11. Interpellations.

Néant.

12. Approbation propositions de modifications aux statuts

La proposition suivante de modification aux statuts est examinée.

HOOFDSTUK IV – Raad van Bestuur	CHAPITRE IV - Conseil d'Administration
Artikel 18 - Beslissingen	Article 18 - Décisions
18.2. De voorzitter is eveneens stemgerechtigd maar heeft geen een doorslaggevende stem bij staking van stemmen.	18.2. Le président dispose également d'une voix mais non prépondérante en cas de parité d'un vote des voix .

Après discussion l'Assemblée Générale décide de ne pas approuver cette proposition.
Par conséquent les statuts actuels restent complètement maintenus et inchangés.

13. Nomination Membres d'Honneur et Membres Emérites.

Suite à la proposition du Conseil d'Administration de la Fédération Royale Belge de Natation, l'Assemblée Générale entérine les désignations des Membres Émérites suivants:

Gerard JANSSEN (OZV – 2012)
Marie-José DEWIT (CNA – 2012)

En plus, le président fédéral souhaite également adresser un remerciement aux 3 administrateurs FRBN, Gerard JANSSEN, Georges STRAETEMANS et Dirk CALUS, qui n'ont plus prolongés leur mandat au cours de l'année 2012.

Finalement, le président Michel LOUWAGIE souhaite informer les mandataires de l'Assemblée Générale sur l'augmentation des procédures juridiques dans le monde du sport. Dans cette perspective la FRBN renverra à partir du 01 juin 2012 toutes procédures et litiges juridiques à la nouvelle Cour Belge d'Arbitrage pour le Sport.

Président Michel LOUWAGIE résume brièvement quelques commentaires sur l'annulation de l'organisation du CE Natation 2012 à Anvers, dont l'exceptionnelle contribution financière fédérale sera retirée.

Président Michel LOUWAGIE remercie finalement tous les membres présents qui se sont engagés durant toute l'année et il clôture après tous ces points la réunion de l'assemblée générale à 20.00 heures.

Le rapporteur,
Wouter GEORGES
Secrétaire-général.

Michel LOUWAGIE,
Président.